

N° PACAGE : .....Commune : .....

NON Prénom , Raison sociale : .....

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER  
DE VENDEE  
Service Agriculture  
19, rue Montesquieu – BP 60827  
85021 LA ROCHE SUR YON Cedex

**Demande de reconnaissance de cas de force majeure concernant les dérobes SIE :**

Monsieur le directeur,

Compte tenu de l'impact de la sécheresse, je demande à bénéficier d'une dérogation de **maintien du caractère SIE** pour cas de force majeure, pour :

**MAINTENIR les cultures dérobee SIE déclarées dans mon dossier PAC 2019 en tant que culture principale à la PAC 2020, concernant la ou les parcelles suivantes, :**

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

J'ai d'autre part pris connaissance de l'**obligation de déclarer à la DDTM l'absence de semis des dérobées qui auraient été déclarées dans mon dossier PAC (modification de la déclaration PAC)** et des conséquences qui en découle sur le taux de SIE et la conformité au paiement vert.

Signature du gérant (ou des associés si GAEC) :

à retourner à la DDTM par courrier (adresse ci-dessus) ou par par mail à

→ [ddtm-sdea-infopac@vendee.gouv.fr](mailto:ddtm-sdea-infopac@vendee.gouv.fr)